



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES ÉNERGIES CITOYENNES

Territoires, à vos projets !



UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE PRODUITE PAR ET POUR LES CITOYENS

UN PROJET CITOYEN

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE, C'EST :

un projet de production d'énergie renouvelable
– éolien, solaire, méthanisation, bois-énergie,
hydroélectricité et géothermie – financé
collectivement et maîtrisé par les citoyens et,
le plus souvent, les collectivités locales;

un projet qui bénéficie à la communauté locale,
car les projets citoyens d'énergie renouvelable
ont des retombées économiques, sociales,
démocratiques et environnementales.

9 ARGUMENTS POUR EN PARLER



Ce type de projet est envisageable partout en France, y compris chez vous.



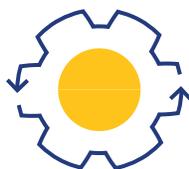
Il contribue à la transition énergétique, à votre échelle.



Il permet de vous engager dans la transition énergétique, directement ou indirectement.



Il vous garantit le choix d'un investissement éthique et rentable.



Il participe au développement économique de votre territoire.



Il vous assure des revenus qui pourront à leur tour être réinvestis dans le projet ou servir à en financer de nouveaux.



Il vous offre la possibilité de consommer votre propre énergie verte ou de la revendre.



Il sensibilise les habitants aux enjeux énergétiques et climatiques.



Il renforce la démocratie locale et propose une autre manière d'être citoyen.

LE CYCLE DE VIE D'UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

DES CITOYENS ENGAGÉS

dans la vie de leur territoire, sensibilisés aux énergies renouvelables qui veulent agir



DES ÉLUS OU UNE COLLECTIVITÉ

veulent développer les énergies renouvelables, valoriser des ressources déjà présentes localement



...ONT UNE IDÉE DE PROJET, ET SOUHAITENT LA RÉALISER !

Ils fondent et investissent dans **UNE STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET** (association, société...)



QUELLE GOUVERNANCE ?

Dans la grande majorité des projets, la gouvernance est collégiale. Les décisions sont votées, en fonction du niveau d'investissement de chacun



CETTE STRUCTURE VA

CHERCHER DES FINANCEMENTS

(investissements, subventions d'acteurs publics et privés, emprunts, dons...)



S'ASSOCIER AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

pour financer le projet, et construire, rénover ou entretenir l'unité d'énergie renouvelable



LE PROJET



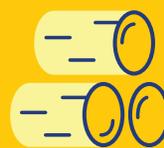
Solaire



Éolien



Méthanisation



Bois-énergie



Hydroélectricité

PRODUIT UNE ÉNERGIE

renouvelable et locale qui bénéficie au territoire



GÉNÈRE DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

grâce à la vente de l'énergie et à ses retombées économiques directes et indirectes



ÉLUS LOCAUX: LES ÉNERGIES CITOYENNES ONT BESOIN DE VOUS !

De plus en plus d'élus locaux et de collectivités s'engagent dans un projet citoyen d'énergie renouvelable. Leur choix garantit des retombées positives variées pour le territoire, pour ses habitants et ses entreprises.

Les élus locaux et les collectivités sont des acteurs incontournables: vous pouvez initier un projet, le soutenir ou encore encourager les initiatives citoyennes.

S'INVESTIR DIRECTEMENT...

1

En initiant un projet

En tant qu'élu ou collectivité, vous pouvez choisir d'initier un projet: choix d'une source d'énergie en adéquation avec vos objectifs de développement énergétique sur votre territoire, rénovation d'un ancien lieu, mise à disposition d'une friche pour accueillir le projet. Vous rassemblez alors autour de vous, citoyens, partenaires, entreprises... pour mener à bien le projet que vous portez.

2

En prenant part à un projet existant

Vous pouvez choisir de financer directement un projet citoyen déjà existant et de prendre part à son développement et à sa gouvernance.

Quelle gouvernance dans un projet citoyen ?

Dans les projets à gouvernance locale, les collectivités sont à la manœuvre avec les citoyens: elles participent aux réflexions stratégiques et techniques, votent les prises de décisions et décident de l'utilisation des revenus liés à la mise en place du projet.





... OU

INDIRECTEMENT...

3

En soutenant une initiative

Vous pouvez opter pour différentes formes de soutien :

- versement de subventions ou financement indirect du projet ;
- mise à disposition de locaux, d'un terrain... ;
- partage de compétences techniques, facilitation de la conduite du projet (par exemple, en mettant en relation des citoyens et des entreprises)...

4

En faisant vivre les énergies citoyennes sur le territoire

Vous pouvez encourager les initiatives citoyennes, notamment en organisant des événements et en sensibilisant la population aux énergies citoyennes et à la transition énergétique.

5

En préparant le terrain pour un projet

Vous jouerez également un rôle clé en animant le tissu associatif local, en menant des audits sur les ressources et les technologies présentes sur le territoire et qui pourraient être valorisées dans le cadre d'un projet citoyen d'énergie renouvelable...

QUELLES RETOMBÉES POUR VOTRE TERRITOIRE ?

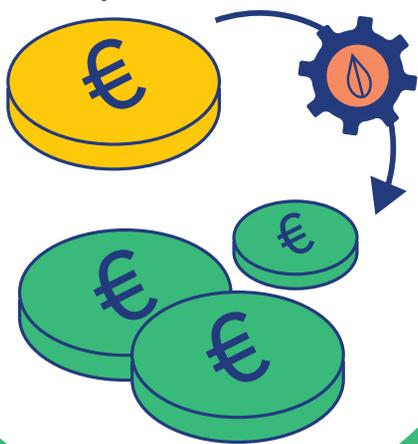
POUR UNE COLLECTIVITÉ, MONTER UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EST INTÉRESSANT À PLUS D'UN TITRE.

En valorisant les ressources naturelles locales, les projets citoyens d'énergie renouvelable contribuent à la transition énergétique. Ils permettent aux citoyens de devenir acteurs de cette transformation de leur territoire et renforcent la démocratie locale. Ces projets locaux contribuent aussi à l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux de la transition énergétique (sobriété, efficacité énergétique...).

En participant à un tel projet, la collectivité peut s'assurer que le projet citoyen d'énergie renouvelable s'inscrit dans ses objectifs en matière d'aménagement du territoire, de développement des énergies renouvelables et dynamise localement son territoire.

En tant qu'actionnaire, elle bénéficie également de retombées financières locales : taxe foncière, bénéfices provenant des ventes de l'électricité et taxes sur les entreprises de réseau.

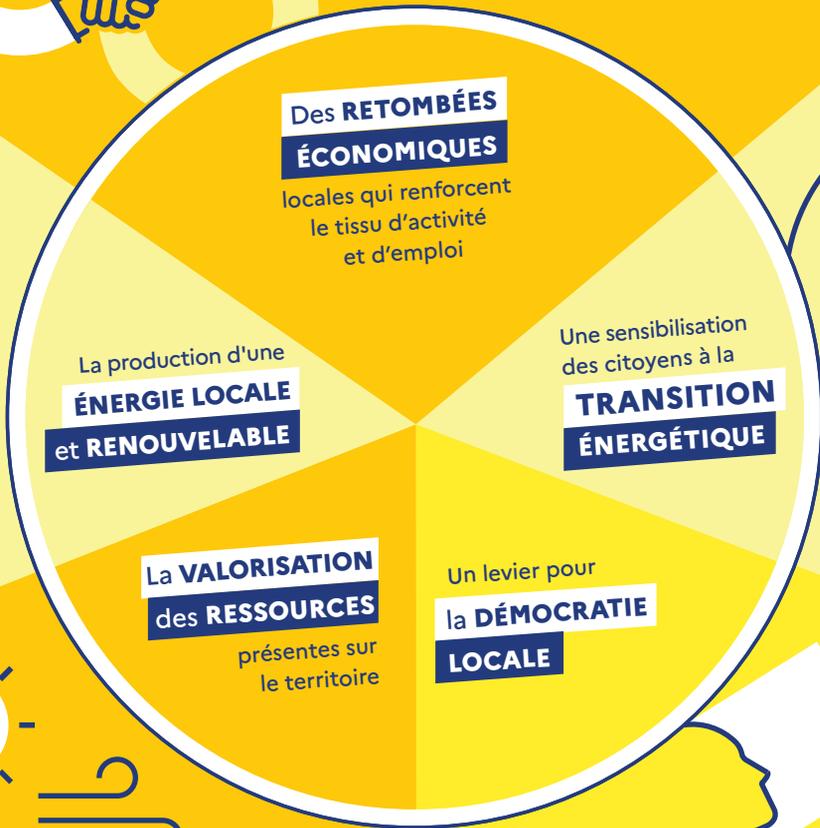
LE SAVIEZ-VOUS ?



En moyenne, 1 euro investi dans un projet citoyen d'énergie renouvelable rapporte 2,5 euros au territoire.

Le projet, qui repose sur des prestations locales, génère des revenus issus de l'investissement des collectivités et des citoyens, des loyers, des salaires, de la fiscalité...





JE SUIS ÉLU LOCAL, QUE PUIS-JE FAIRE ?

De nombreuses façons de s'engager, à tous les niveaux :



Faites-vous accompagner par les réseaux régionaux, soutenus par l'**ADEME**, et animés par l'association **Énergie Partagée**.

- 1

Initier un projet et rassembler citoyens, partenaires et entreprises pour le mener à bien.
- 2

Prendre part dans un projet citoyen pour participer à son financement, sa gouvernance et son développement.
- 3

Soutenir une initiative en versant des subventions, en mettant à disposition des espaces et des prestataires...
- 4

Faire vivre les énergies citoyennes : organiser des évènements, sensibiliser les habitants à la transition énergétique...
- 5

Planifier le projet en se rapprochant du tissu associatif local, en réalisant des audits des ressources renouvelables à valoriser...



Informez-vous sur le site dédié
www.energies-citoyennes.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
www.ecologie.gouv.fr



[@Ecologie_Gouv](https://www.instagram.com/Ecologie_Gouv)



[Ministère de la Transition écologique](http://www.mt.gouv.fr)

AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
www.ademe.fr

